N° 89. MERCREDI. 8 NOVEMBRE 1837.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 28 *octobre*.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

» Un de nos correspondans de Saint Pétersbourg nous apprend qu'on y a reçu, au ministère de la guerre, deux bulletins du général Weliaminoff, commandant en chef un corps d'armée du Caucase, sur les derniers avantages remportés par les troupes russes contre les tribus des montagnes. Ces bulletins contiennent des détails sur les combats meurtriers qui ont eu lieu dans le voisinage d'Aschilta, et dans lesquels la victoire a été disputée des deux côtés avec une égale bravoure. Le combat du 28 juin dernier fut livré pendant vingt quatre heures au milieu des torrens de pluie, et les troupes russes victorieuses étaient cependant dans un tel état d'épuisement, qu'elles ne purent poursuivre l'ennemi vaincu, et se retirèrent dans leur camp près d'Aschilta. Le château-fort de Schamil, l'un des chefs circassiens, situé à deux werstes au-dessus d'Aschilta, sur la rivière Koïs, fut emporté d'assaut après la plus vive résistance de la part des Circassiens. Les Russes, dans ces divers combats, ainsi qu'à l'assaut d'Aschilta qui avait eu lieu précédemment, ont éprouvé des pertes considérables, surtout parmi les officiers. Par suite des avantages remportés par les Russes, plusieurs districts se sont soumis après avoir envoyé des ôtages. Nous donnerons demain les bulletins.»

Du 31 — Quelques officiers sont revenus, depuis quelques jours, d'Odessa : ils avaient passé par Varsovie, et le 7 courant, ils ont assisté à une revue de la garnison et des troupes des environs. Mais cette revue et les manœuvres des troupes ont moins captivé leur attention que les travaux grandioses que le gouvernement russe fait éxécuter pour completer le système de fortification du pays. La longue série d'ouvrages et de redoutes établie près de Resesc Lisenski, et les forts dont les canons protègent l'embouchure de Wicprez, dans la Vistule, sont des créations dont le caractère grandiose frapperait les yeux, si elles se trouvaient sur les frontières de deux royaumes étrangers ; mais qui, sur la frontière d'une province, donnent lieu à des considérations qui sortent du domaine de la stratégie pour pénétrer bien avant dans celui de la politique. On ne peut se défendre d'une foule de réflexions de ce genre, lorsqu'on contemple la forteresse d'Alexandre et celle de Newgeorgiewks à laquelle travaillent des milliers de bras au cœur de la Pologne. (*Mercure de Souabe.*)

Du 1er *novembre*. — On mande de Constantinople, le 11 octobre :

« Le sultan a fait à l'archiduc Jean un accueil des plus affectueux ; il l'a fait asseoir devant lui comme le prince Auguste de Prusse, et contrairement à tous les usages reçus. S. H s'est fait présenter toute la suite de l'archiduc, composée de 30 personnes, et sa conversation avec ce prince, qui a duré plus d'une heure, s'est terminée par un échange de protestations amicales qui paraissaient dégagées de toute étiquette, à en juger par la cordialité qui régnait dans le ton des interlocuteurs.

» Le lendemain, S. H. a donné en l'honneur de l'archiduc un magnifique banquet à l'européenne, auquel ont assisté le duc de Saxe-Weimar et son fils, arrivés samedi dernier à Constantinople, les princes Auguste et Adelbert de Prusse, l'internonce, les ambassadeurs français et anglais, russe et prussien, et quarante autres personnes de distinction.

» Au moment de se mettre à table, le sultan a paru et s'est entretenu longtemps avec l'archiduc ; puis il s'est retiré : les mœurs orientales ne permettant pas à S. H. de prendre son repas en société, fût-ce même avec les membres de sa famille. La table était de 50 couverts ; l'archiduc était placé entre le grand visir et Saïd-pacha, gendre du sultan ; en face de lui était Halil-pacha, autre gendre de Mahmoud, et les princes prussiens. Pendant le repas, l'archiduc Jean s'est levé et a porté la santé du sultan et celle de l'empereur d'Autriche ; aussitot on lui a adressé un toast personnel et on a bu ensuite à la santé de tous les souverains représentés à ce banquet.

» Après le repas, S. H. a reparu ; elle a demandé à son hôte, s'il était satisfait, et lui a dit que par cette réception contraire aux usages orientaux, elle avait voulu lui donner une preuve de l'attachement sincère qu'elle ressent pour lui (l'archiduc) et son auguste souverain, l'empereur d'Autriche.

» Le refroidissement qui existe entre l'ambassadeur français, le baron Roussin et la Porte, au sujet de l'affaire de Tunis, continue. Cet ambassadeur paraît attendre des instructions de Paris. Une partie de la flotte française sous les ordres de l'amiral Lalande suit pas à pas le capitan-pacha et est arrivé dans les parages de Tenedos. »

FRANCE. — *Paris*, 3 *novembre*.

On a publié les pièces suivantes :

Lettre de M. le général comte Vallée à M. le président du conseil.

Constantine, le 20 octobre 1837.

Monsieur le comte,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, le 10 de ce mois, le calme a continué à régner dans Constantine. Les habitans, abattus par leur défaite, se sont soumis sans difficulté à toutes les mesures que j'ai cru devoir prescrire, et un grand nombre de ceux qui avaient cherché leur salut dans la fuite ont fait demander la permission de rentrer dans leurs foyers. J'ai fait ouvrir les portes à tous ceux qui se sont présentés ; mais j'ai défendu de les laisser pénétrer dans la place avec des armes, et j'ai étendu la même disposition aux indigènes qui sortent de la ville. Déjà plusieurs hommes influens sont revenus dans leurs maisons et contribuent par leur présence à rassurer le peuple.

Mes prévisions pour l'approvisionnement des marchés se sont réalisées. Déjà les Arabes nous apportent des denrées à Bab-el-Oued, et l'armée peut acheter journellement ce qui est nécessaire à sa subsistance. Un résultat plus important encore a été obtenu à la suite de quelques négociations.

Plusieurs cheiks se sont engagés à fournir les bestiaux nécessaires pour les distributions de viande. L'un d'eux a déjà livré cent quatre-vingts bœufs, et il promet d'en amener encore. J'ai cru devoir récompenser son dévoûment en lui donnant un *bournous*, et j'en distribuerai par la suite aux chefs des tribus qui se rallieront à nous. Vous savez, M. le comte, que le *bournous* rouge et noir est le témoignage de satisfaction que les chefs donnent dans ce pays à leurs adhérens, et je suis informé qu'Achmet vient d'en distribuer a tous les cheiks qui ont suivi sa fortune.

J'ai décidé que le paiement des fournitures faites à l'armée serait jusqu'à nouvel ordre effectué par la ville de Constantine. Les autorités municipales se sont chargées de faire la répartition de ces dépenses entre les habitans, et les demandes de fournitures ne sont accueilies qu'autant qu'elles sont faites dans la forme régulière par l'intendant de l'armée.

L'artillerie continue à rechercher les armes et les autres objets d'armement qui sont dans la ville. Des états du matériel trouvé dans la place seront dressés et envoyés prochainement à monsieur le ministre de la guerre.

Dans la crainte de voir le mauvais tems rendre les chemins impraticables, je viens de prescrire à l'artillerie de diriger sur Medjez-Hammar les bouches à feu de siége que nous avons employées contre la place. Ce mouvement sera continué sur Bone, si l'état de la route entre cette ville et Medjez-Hammar le permet. J'espère que cette opération difficile pourra être exécutée avant que la pluie n'ait rendu le passage dans les montagnes aussi périlleux qu'il l'est ordinairement en hiver.

Je mets une grande importance à ramener à Bone le matériel que le roi m'a confié. L'expédition de Constantine ne sera complètement terminée que lorsque l'équipage de siége sera en sûreté et que la France n'aura plus à redouter la perte que lui occasionnerait la nécessité de l'abandonner ou de le détruire.

J'ai prescrit la formation d'un corps d'occupation, fort de 2,500 hommes de toutes armes. Je laisserai dans Constantine cette garnison, qui me paraît plus que suffisante pour maintenir la ville et asseoir notre influence sur les tribus voisines. J'ai prescrit à l'in-

tendant de l'armée de former pour cette garnison un approvisionnement complet pour six mois. Il s'occupe avec hâte de réunir les denrées nécessaires, et je ne quitterai la ville que lorsque cette opération sera entièrement terminée.

La chute de Constantine a eu un grand retentissement dans cette partie de l'Afrique. Les rapports qui m'arrivent de tous les côtés me font connaître que jusqu'au dernier moment les Arabes avaient regardé comme impossible la prise de cette place. Une profonde stupeur a suivi l'événement, et les tribus en ont conçu une haute idée de la puissance de la France. Vous savez, M. le comte, l'influence que Constantine a toujours exercée dans le pays. Placée à 40 lieues de la mer, au milieu d'un pays très-peuplé, cette ville était à la fois le marché et la place d'armes de la province, et quoiqu'elle se trouve aujourd'hui au pouvoir des chrétiens, les Arabes ne peuvent se résoudre à rompre leurs rapports avec elle. Leurs regards ne peuvent d'ailleurs se tourner vers aucune autre ville pour lui faire jouer le rôle de Constantine.

Les tribus qui vivent autour de Constantine sont moins belliqueuses et plus agricoles que celles des autres parties de la régence. Le pays fournit des grains abondamment et c'est à Constantine que se trouve le marché où les Arabes viennent les vendre depuis un tems immémorial.

Notre position me paraît donc favorable sous tous les rapports. La garnison que je vais laisser à Constantine permettra au gouvernement du roi d'adopter à l'égard de cette province le parti qui lui paraîtra le plus convenable, et s'il juge à propos de la retirer au printemps, elle n'éprouvera par le beau tems aucune difficulté à se rendre à Bone.

Signé, le lieutenant-général commandant en chef l'expédition de Constantine, Comte VALLÉE.

— On publie également un lettre du généneral Pregaux, d'où il résulte que l'armée française a perdu depuis son départ de Medjez-Hammar, savoir : tués 100, blessés 506, morts de maladie 48, chevaux tués 21, morts dans les camps 216. Les officiers tués sont au nombre de 14, blessés 38, morts de maladie 5.

— Il a été trouvé à Constantine 59 bouches à feu, 55 affûts de divers calibres, 3,000 boulets pleins, 500 bombes et obus, 1,000 fusils, 200 pistolets dépareillés, 100 sabres et yatagans, 6,500 kilog. poudre de guerre, 20,000 cartouches d'infanterie arabe.

Lettre de M. le lieutenant-général Valée à M. le ministre de la guerre.

« Constantine, le 20 octobre 1837.

» Monsieur le ministre, j'ai l'honneur de vous rendre compte que je fais partir aujourd'hui pour Bone les bouches à feu de gros calibre de l'équipage et de siége (4 pièces de 24, 4 pièces de 16, 2 obusiers de 8 pouces et 3 mortiers de 8 pouces). Un convoi de malades marchera avec cette colonne.

» L'approche de la mauvaise saison et l'incertitude du temps depuis quelques jours m'ont déterminé à adopter cette mesure qui facilitera l'exécution de celles que nous devons prendre avec les autorités locales pour la nourriture et l'entretien de l'armée. L'état des choses est déjà satisfaisant sous ce rapport, et de nombreux troupeaux de bœufs sont journellement amenés par les Arabes.

» Je me propose de porter à deux mille cinq cents hommes de toutes armes la garnison de la place et de l'approvisionner pour 6 mois en vivres et en munitions. J'aurai l'honneur de vous en adresser incessamment l'état de composition.

» L'état de santé de M. le général Perregaux, chef de l'état-major-général, plus encore que sa blessure, qui a cependant de la gravité, me prive momentanément de son secours et retarde la rédaction du rapport général que je dois vous adresser sur les opérations du siége, ainsi que l'état des propositions de récompense que je vous prie de mettre sous les yeux du roi en les appuyant de toute votre bienveillance. J'espère toutefois pouvoir vous adresser incessamment cet état annexé au rapport général.

» Le désarmement continue; c'est une opération longue et difficile; elle approche de son terme et contribue beaucoup à la tranquillité de la ville. J'ai l'honneur de vous adresser l'état approximatif des principaux objets d'artillerie trouvés dans la place jusqu'à ce jour. La consommation en munitions a été extrêmement considérable de la part de l'ennemi.

» La défense soutenue par les habitans joints à la garnison, a entraîné la dissémination des armes et munitions, et en rend la réunion fort difficile. Je me mets en mesure pour que l'armée soit au camp de Medjez-Hammar vers la fin du mois.

» Agréez, M. le ministre, etc. »

Du 4. — Des ouvriers travaillent avec activité dans l'église des Invalides, aux préparatifs d'un service funèbre solennel. Le *Moniteur* a annoncé que ce service devait être consacré à la mémoire du lieutenant-général Damrémont; le *Moniteur* a fait un oubli : le service aura lieu également en l'honneur de tous les guerriers qui, comme leur général en chef, ont trouvé une mort glorieuse en combattant pour la patrie sous les murs de Constantine.

— C'est aujourd'hui qu'ont lieu les élections générales sur toute la surface de la France. Partout on va procéder à l'organisation des bureaux, et ce n'est guère que demain que la plupart des colléges électoraux auront élu leurs députés. Déjà ce matin à 8 heures un grand nombre d'électeurs se sont rendus dans leurs diverses sections pour donner leurs voix aux candidats qu'ils préfèrent pour les bureaux.

— Le *National* dit ce matin que la première proposition que doivent faire les principaux députés de l'opposition, après la réunion des chambres et la discussion de l'adresse, est une proposition de loi portant que l'Algérie fait partie intégrante du territoire français, et doit être classée comme le 87e parmi les départemens. Le midi en masse, sans distinction d'opinions et de partis, et une grande partie des votes de la chambre, pris sur tous les bancs, soutiendront cette proposition et ne peuvent manquer d'enlever d'emblée son adoption.

— Une lettre écrite de Constantine par un officier de la première brigade donne ce détail assez curieux : « Le palais du bey, qui est d'une élégance toute orientale, renfermait 300 femmes, faisant partie du sérail. Elles sont généralement laides; toutefois dans ce nombreux troupeau féminin, il y a une douzaine de femmes assez bien; l'une d'elles, Aicha, est d'une beauté remarquable. Il paraît que jusqu'ici leur vertu est restée pure devant l'armée. Les femmes redoutent le retour d'Achmet qui les ferait périr et réclament leur liberté. Le commandant en chef ne demande pas mieux que de la leur accorder, mais où iront-elles, que deviendront-elles? »

— On lit dans le *Journal de Smyrne*, à la date du 14 octobre:

« M. le contre-amiral Gallois, commandant la division française du Levant, est arrivé hier, dans l'après-midi, au mouillage d'Ourlac, avec trois vaisseaux de ligne : le *Jupiter*, portant le pavillon de l'amiral, le *Santi-Petri* et le *Trident*. Deux autres vaisseaux, le *Montebello* et le *Triton*, sont attendus à Ourlac d'un moment à l'autre. D'après les bruits que nous avons pu recueillir, il paraît que l'amiral Gallois n'entrera pas encore à Smyrne, et qu'il se dispose à appareiller sous deux ou trois jours avec sa division, pour aller faire une tournée sur les côtes de Troie.

» Une partie de la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Stopford, a été signalée jeudi à l'entrée du golfe, où du reste elle ne paraissait pas vouloir entrer. On prétend que les amiraux anglais et français observent l'escadre du capitan-pacha qui est arrivée à Tchesmé de retour de son expédition à Tripoli, et qu'ils suiveront ses mouvemens jusqu'à ce qu'ils l'aient vu franchir le détroit des Dardanelles. Le capitan-pacha n'attendait qu'un vent favorable pour faire voile pour Constantinople. »

Du 5. — On écrit de Bone, le 25 octobre :

« Nous avons vu arriver hier soir deux escadrons de spahis, venant de Constantine, d'où ils étaient partis le 22. Ils nous ont annoncé l'arrivée du prince de Joinville au camp de Merdjez-el-Ammar, sous l'escorte de 3000 hommes qui étaient superflus à Constantine, et qui n'ont pas eu à tirer un seul coup de fusil pendant le trajet. S. A. R. doit être ici demain; elle s'embarquera sur le bateau à vapeur le *Sphinx* qui l'a transportera à Alger où l'*Hercule* l'attend pour reprendre son voyage sur les côtes du Brésil. »

AFFAIRES D'ESPAGNE.

La rentrée en Navarre de 12 bataillons et de 3 escadrons carlistes sous les ordres de don Sébastien et de Zariatéguy, a été amenée par des discussions d'une nature assez grave entre les partis castillans et navarrais : l'avis de ce dernier a prévalu.

Il est certain que les carlistes ne rentrent pas en Navarre les mains vides; tout le butin recueilli de force ou même de gré en Castille les suit : ils ont avec eux mille fourgons chargés de draps, de linge, de vivres, d'argent et d'armes.

Le général Lorenzo qui a escorté les carlistes jusqu'aux rives de l'Ebre, sans les attaquer, bien qu'il eût avec lui 6,000 hommes, s'est renforcé des 4,000 hommes d'Ulibani et de don Léon Iriarte.

Il est probable qu'il établira une ligne d'observation et que se retranchant dans une attitude passive, il n'envahira pas le pays occupé par l'ennemi.

On ne saurait se faire une idée des dangers qui entourent le moindre déplacement; jamais, à aucune autre époque, même pendant la guerre de l'indépendance, les chemins ne furent moins sûrs.

Plus de 300 personnes qui voudraient se rendre en Andalousie, sont forcées de différer leur voyage faute d'escorte suffisante pour pouvoir circuler librement dans la Manche ou l'Estramadure.

Toutes les communications sont interceptées sur ces deux points : le service des diligences est entièrement arrêté; celle de Valence,

arrêtée par quarante cavaliers, à Villalobas, près d'Ocana, a été brûlée sur la grande route; sept voyageurs emmenés dans la montagne ont envoyé demander ici une rançon de 150,000 réaux.

Les dangers attachés aux communications intérieures sont tels que l'on a pu savoir à Paris les derniers événemens de Barcelone, huit jours avant que Madrid en eût connaissance.

Les droits sacrés de l'humanité sont partout méconnus. Depuis quelques jours les prisonniers sont indistinctement égorgés de part et d'autre.

Les cloches des églises viennent d'être revendues à une compagnie franco belge, au prix de 265 réaux le quintal; il y aura même à ce prix, dit-on, un bénéfice considérable.

On assure que d'après les arrangemens, les 100 kilog. doivent être livrés en France au prix de 220 francs.

On espère réaliser de plus gros bénéfices encore sur les ornemens, à moins qu'il n'en soit des ornemens comme des tableaux: on sait que les amateurs n'ont eu que les rebus.

Jamais depuis le Bas-Empire on n'avait vu une telle spoliation ni une profanation semblable.

— Le *Bulletin de Navarre y provincias Vascongadas* du 27 du courant, journal officiel, annonce que Charles V est toujours dans l'intérieur de la Castille, et S. A. R. sur l'Ebre.

On lit dans le même journal :

« Nous pouvons affirmer positivement que l'arrivée de S. A. R. sur l'Ebre, à la tête de quelques bataillons, est le fait d'une combinaison très-sagement conçue, et que d'aucune manière ce mouvement ne peut être considéré comme une retraite forcée, ainsi que la mauvaise foi des agens de la révolution voudrait le faire supposer. »

Extrait de la *Correspondance d'Espagne :*

Tolosa, 27 octobre 1837.

« Nous recevons aujourd'hui des dépêches officielles du quartier-général. Le roi se trouvait le 19, avec 17,000 hommes, à Molino de Duero, en parfaite santé.

» S. A. R. l'infant don Sébastien se trouve dans les mêmes positions que je vous ai désignées par ma lettre du 25 du courant, prenant toutes les dispositions convenables pour commencer les opérations qui l'ont amené sur l'Ebre. »

Zugarramurdi, 29 octobre 1837.

« Les *arriéros*, arrivés ici ce matin, venant de la Castille, ont vu les troupes de l'infant sur l'Ebre, le 25 au soir; elles sont pleines d'enthousiasme, et brûlent de revenir en Castille se réunir à Charles V, que ces *arriéros* ont dit *être resté sur le Duero.* »

PAYS-BAS. — *La Haye*, 3 *novembre.*

Le *Bredasche courant*, dans un article sur les budjets, pense que le nouveau ministre des finances a répondu à l'attente du pays et que si le *statu quo* est déplorable pour la Hollande, il faut tenir compte au gouvernement de sa déclaration solennelle, qu'il a fait pour arriver à un arrangement final, des efforts infructueux.

— L'*Onpartydige* insiste sur les avantages que la Belgique retire du *statu quo*, et proteste contre tout projet de restauration du royaume des Pays-Bas, par le motif que la Hollande veut vivre en bonne amitié avec la Belgique, mais n'entend plus être jamais réunie à ce pays.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 8 *novembre.*

Il y a peu de jours, une voiture de roulage, trop chargée, éprouva de la difficulté à passer sous la seconde arcade intérieure de la porte Neuve. Il a fallu décharger sur les lieux; l'autorité, pour prévenir des accidens et des retards qui pourraient préjudicier au commerce, vient de donner des ordres aux préposés de l'octroi pour que les chargemens trop élevés soient réduits avant l'introduction en ville.

— On écrit de La Haye, 30 octobre :

» S. M le roi, accompagné de L. A. R. le prince héréditaire, le prince Frédéric des Pays-Bas et le prince Albert de Prusse avec L. A. R. mesdames les princesses leurs épouses, ainsi que du prince Alexandre et de la princesse Sophie, a assisté hier au matin, pour la première fois depuis la mort de S. M. la reine, d'éternelle mémoire, aux exercices du culte; le révérend M. Bermond, prédicateur de la cour, qui avait fonctionné, avait choisi pour texte les paroles de l'apôtre Paul dans sa lettre aux Romains, chap. II, verset 29, dernière partie « *Dont la louange ne vient pas des hommes, mais de Dieu* ». Ce texte a fourni au prédicateur l'occasion de dépeindre, avec l'éloquence qui lui est naturelle, les vertus et l'aimable caractère de la souveraine dont toute la Néerlande porte le deuil, et d'adresser de véritables paroles de consolation à S. M. le roi, à son auguste famille et à la multitude immense de fidèles qui assistaient à cette solennité.

On apprend avec satisfaction que S. A. R. la princesse Albert de Prusse passera une grande partie de l'hiver auprès de son auguste père.» (*Handelsblad.*)

— Mgr. l'archevêque de Cologne a adressé à tous les doyens de son diocèse la circulaire suivante :

« A la requête de M. le président en chef des provinces rhénanes, nous chargeons par les présentes MM. les doyens des villes et MM. les doyens ruraux de commander aux prêtres de leur doyenné, de ne pas permettre aux prêtres étrangers et notamment aux prêtres belges l'exercice d'une fonction ecclésiastique quelconque.

» Cologne, le 10 septembre 1837.

» (Signé) CLÉMENT-AUGUSTE. »

— On lit dans le *Journal du Commerce d'Anvers* :

« Long-tems la vérité sur les affaires hollando-belges a été misérablement étouffée en France; tous les partis indistinctement, mûs par des intérêts divers, s'efforçaient à qui mieux mieux de l'obscurcir et de l'altérer. Ce n'est que dans ces derniers tems que le véritable état des choses a été connu chez nos voisins du midi, grâce aux efforts de quelques journaux de Paris, mieux instruits et surtout plus impartiaux que les autres. A la tête de ces journaux véridiques il faut incontestablement placer l'*Europe*, qui, dès les premiers jours de son apparition, s'est noblement distinguée de quelques journaux légitimistes qui, par une inconséquence étrange, ont, tout en combattant les principes révolutionnaires en général, donne gain de cause à la révolte belge, parce qu'elle avait été fomentée par le clergé catholique et qu'elle avait pour résultat de placer la domination temporelle entre les mains de ce parti. L'*Europe*, en ce qui concerne notre pays, a rectifié bien des idées fausses, qui en France circulaient universellement accréditées. Aujourd'hui encore elle publie une correspondance particulière, datée d'Anvers, le 26 octobre, qui contient sur la situation de la Belgique les notions les plus exactes. La lettre est écrite par un observateur judicieux; qui a recueilli lui-même sur les lieux les observations qu'il communique au journal parisien.

» L'auteur de la lettre a très-bien vu que, malgré notre chemin de fer tant vanté, tout marche en Belgique vers la décadence tandis que tout s'avance en Hollande dans la voie de la prospérité.

» Mous regrettons que la grande étendue de la lettre publiée par l'*Europe*, nous empêche de la reproduire en entier. Nous sommes forcés de nous borner à quelques extraits. »

Voici le tableau que le correspondant a tracé de la Belgique :

« La Belgique, naguères si opulente par son agriculture, son industrie et son commerce, en est presque réduite aujourd'hui à vivre des produits de son sol. Lors de la réunion, elle profitait des colonies de la Hollande et des rapports commerciaux de celle-ci avec l'Allemagne. Ces débouchés lui sont aujourd'hui fermés, et les principales sources de sa richesse sont taries.

» Anvers, que sa situation rendait le principal entrepôt du commerce maritime du continent, Anvers, dont l'enceinte était devenue trop étroite pendant quinze ans de prospérité, a déjà un millier de maisons sans habitans; la plupart de ses magasins sont vides; ses manufactures reposent : telle d'entre elles, dont la valeur, il y a sept ans, s'élevait à plusieurs centaines de mille francs, est aujourd'hui mise en vente et offerte pour dix mille écus. Les principaux armateurs ont émigré; ils ont été forcés de franchir la frontière pour utiliser leurs bâtimens et leurs capitaux au profit de la Hollande, restée en possession des colonies et du commerce. Quant au fameux chemin de fer dont les Belges ont fait tant de bruit, tout transit commercial leur est interdit à l'intérieur du continent par la ligne des douanes allemandes, par la barrière infranchissable que l'insurrection a élevée entre eux et la Hollande, par les tarifs dont l'industrie française s'est cuirassée contre l'industrie belge, et au dehors, par la concurrence et la jalousie des manufacturiers anglais; de sorte que la principale utilité de ces voies rapides se réduit à transporter des promeneurs d'une ville à une autre. »

Après avoir exposé avec la même fidélité ce qui se passe en Hollande, l'auteur poursuit ainsi :

« Voilà la situation matérielle des deux pays. Voilà les fruits que la Belgique a recueillis de sa révolution, révolution qui fut une des plus grandes mystifications des tems modernes. Quoi de plus étrange, en effet, que de voir le clergé et une partie des honnêtes gens de ce pays se lancer dans l'insurrection à la suite du trio impie et factieux qui l'avait préparée? Quoi de plus extraordinaire que ces défenseurs du catholicisme se ralliant pour combattre sous les drapeaux des Potter, des Tielmans, des Van de Weyer.

» L'erreur du clergé belge est aujourd'hui évidente; nul ne peut mieux que lui la reconnaître; nul ne doit plus que lui la déplorer; sa coopération à la révolte n'a pas seulement causé la ruine du pays, elle a préparé la sienne propre. Voyez la situation où le catholicisme s'est placé en Belgique, en favorisant une révolution

qui avait eu l'impiété philosophique pour principe. On lui a donné un roi protestant choisi dans cette race sans vigueur, mais complaisante, qui paraît être destinée à porter l'hérésie sur tous les trônes que la révolution pourra usurper; sorte de haras des royautés constitutionnelles, entretenu par la propagande protestante pour le service des princesses adoptées par le libéralisme. Le protecteur armé de la révolution belge, celui que ces catholiques ont imploré pour les défendre contre la Hollande victorieuse, s'occupe à protestantiser son propre pays; le seul roi du Nord à qui la reconnaissance des Belges soit acquise, parce qu'il toléra qu'ils fussent secourus par la France alors qu'il eût pu l'empêcher, le roi de Prusse, fauteur fervent du prosélytisme anti-catholique, fait instituer le prêche jusqu'à Lisbonne. C'est ainsi que la catholicité en Belgique, en croyant faire acte d'affranchissement, s'est précipitée honteusement sous le servage de ceux qui la haïssent et la persécutent.

» Ce n'était donc pas assez d'avoir faussé la conscience publique et préparé une ère d'immoralité religieuse et politique en montrant les ministres du Christ guidant un peuple dans la voie de l'insurrection; ce n'était point assez d'avoir privé ce peuple d'une partie considérable de ses ressources, de ses colonies, de son industrie, de ses débouchés, des élémens de sa prospérité présente et de son existence à venir; il fallait encore, pour que la leçon fût manifeste et que le châtiment fût évident et complet, que la religion elle-même, dont on invoquait les droits et les besoins, fût compromise dans le succès, qu'elle y perdit ses appuis naturels, et qu'elle se vit abandonnée à la protection de ses implacables ennemis. »

La lettre se termine par la recherche des moyens qui pourraient tirer la Belgique de sa triste situation : l'auteur n'en trouve qu'un seul : c'est le retour de la Belgique à la Hollande. Il promet de faire des conditions de ce retour et de ses probabilités l'objet d'une autre lettre.

EXTRAIT des minutes du greffe du tribunal de première instance, séant à Luxembourg.

Par jugement rendu par défaut par ledit tribunal, chambre correctionnelle, le cinq octobre mil huit cent trente-sept, et passé en force de chose jugée, Nathan Levy, ci-devant négociant à Luxembourg, maintenant failli, a été déclaré convaincu du délit de banqueroute simple, et condamné à un emprisonnement d'un an et aux frais; il a été ordonné de plus que le jugement serait affiché et inséré dans le Journal de la ville et du grand-duché de Luxembourg, conformément à l'article 683 du code de procédure civile.

Pour extrait conforme, délivré au ministère public ce requérant, par le commis greffier soussigné,
JOUCK.

Durch ein von dem Zuchtpolizeigerichte des Bezirks von und zu Luxemburg am 5ten Oktober 1837 erlassenes und rechtskräftig gewordenes Contumacial-Urtheil, wurde Nathan Levy, gewesener Kaufmann zu Luxemburg, anjezo Fallit, des einfachen Bankerottes überwiesen erklärt, zu einer Gefängnißstrafe von einem Jahre und in die Kosten verurtheilt; überdieß befohlen, das dieses Urtheil öffentlich angeschlagen und in Gemäßheit des Art. 683 des Civilprozedur-Gesetzbuches in die Zeitung der Stadt und des Großherzogthums Luxemburg soll eingerückt werden.

Für gleichlautenden Auszug, dem öffentlichen Ministerium von dem Untergerichtsschreiber am gesagten Gerichte ertheilt,
Jouck.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE CONSIDÉRABLE DE BOIS.

L'administration communale de Mersch fera vendre publiquement sur pied, le lundi, 20 novembre courant, par le ministère du notaire soussigné, une coupe extraordinaire d'une contenance de 25 hectares, à exploiter au bois dit Oberbusch, situé sur le territoire de la commune de Mersch, et appartenant par indivis aux sections de Beringen, Mœsdorff et Glabach; ce bois est situé à l'approximité dudit village de Beringen et de la grande route de Luxembourg à Diekirch, et ces 25 hectares pourront rapporter, environ 3000 cordes.

La vente se fera par stères, et aura lieu ledit jour 20 novembre, vers une heure de rélevée, à Mersch, au secrétariat, où le cahier des charges pour cette exploitation est au surplus déposé à l'inspection des amateurs.

Mersch, le 5 novembre 1837. J. F. SUTTOR, notaire.

On trouve chez le soussigné un assortiment de graines potagères de sa propre récolte, dont il peut par conséquent garantir la bonne qualité et l'espèce.

Il tient en outre une pépinière d'arbres fruitiers de toutes espèces, d'arbres verts, d'arbres et d'arbustes d'agrément, ainsi qu'une collection complète de plantes de serre et de pleine terre, à des prix très-modérés.

On trouve également chez lui la pomme de terre de Roban, à 50 centimes la livre.

AUGUSTIN WILHELM,
Jardinier, au jardin dit des Dominicains, à Clausen, faubourg de Luxembourg.

VENTE DE PLANTES.

JEUDI, 9 de ce mois, à deux heures de relevée, M. DUFAING, greffier du Juge-de-paix, tiendra une vente de rosiers et plantes de pleine terre, dont le catalogue sera distribué aux amateurs. On y exposera un beau choix de rosiers et plusieurs collections des plus belles variétés de pivoines.

La vente aura lieu dans la maison Kohner, donnant sur la place Guillaume.

VENTE CONSIDÉRABLE DE VINS.

LUNDI, 20 du courant, à deux heures de relevée, et les jours suivans, à pareille heure, M. Augustin SCHLINCK, propriétaire demeurant en cette ville, exposera en vente publique, aux enchères, sous des conditions très-favorables :

1° 75 barils 99 litrons 60 dés (8 foudres) de vins de Wormeldange, crû de 1831.
2° 94 barils 99 litrons 50 dés (10 foudres) de id., crû de 1832.
3° 512 barils 47 litrons 25 dés (55 foudres) de id., crû de 1833.
4° 664 barils 96 litrons 50 dés (70 foudres) de id., crû de 1834.
5° 170 barils 99 litrons 10 dés (18 foudres) de id., crû de 1835.
6° 37 barils 99 litrons 80 dés (4 foudres) de vins de Basse-Moselle, crû de 1831.

Ces vins seront adjugés par foudres ou demi-foudres, au gré des amateurs, à l'exception des vins de Basse-Moselle, qui le seront par mesures plus petites.

La vente se fera à 8 mois de crédit, avec 6% pour tous frais et intérêts; il sera fait une remise de 4 % à ceux des adjudicataires qui paieront comptant.

Ces vins sont déposés partie en cette ville et partie au dehors.

La vente aura lieu en la maison d'habitation du sieur vendeur.

Luxembourg, le 1er novembre 1837. MAJERUS, Not.

POUDRE DE JOUVENCE

pour teindre les cheveux en noir, brun et chatain, sans reflet rouge. Chez M. ROUSSY, coiffeur-parfumeur, place d'Armes, n° 230, à Luxembourg.

Bekanntmachung.

Montag, den 13. dieses Monats, Vormittags zehn Uhr, soll der Land-Transport von hundert Winspeln Hafer, aus den Schiffen zu Wasserbillig bis in die hiesigen Magazine, im Wege der Minus-Lizitation, öffentlich verdungen werden.

Die Lizitations-Bedingungen können im Amts-Büreau eingesehen werden. Luxemburg, den 5. November 1837.

Königliches Proviant-Amt.

Bekanntmachung.

Gemäß höherer Verfügung, soll der Consumtibilien-Bedarf für das hiesige Königl Preußische Garnison-Lazareth pro 1838, bestehend in :

I. Trockenen und grünen Gemüßen,
II. Spezerei-Waaren, 2c.,
III. Brod und Semmel,
IV. Ochsen- und Kalbfleisch,
V. Bier, Branntwein und Milch,
VI. Weinessig,
VII. Talglichte,

Die verschiedenen Quantitäten sind in den Lieferungs-Bedingungen und Anschlagszettel speziell angegeben.

auf dem Wege der Submission, an die Mindestfordernden, unter Vorbehalt höherer Genehmigung, in Entreprise gegeben werden.

Diejenigen, welche eine Lieferung übernehmen wollen, und sich über ihre Kautionsfähigkeit ausweisen können, werden hiermit eingeladen, schriftliche Offerte, bis spätestens den 11ten November a. c., an die Lazareth-Commission, in deren Büreau auch die Lieferungs-Bedingungen täglich eingesehen werden können, einzureichen.

Die Offerten müssen sogleich die niedrigsten Preise der sieben Sorten von Consumtibilien enthalten, und wohl versiegelt, mit der Aufschrift „Submission" versehen seyn.

Zur Eröffnung der Submissionen wird ein Termin am 13. November a. c., Vormittags um neun Uhr, im Lazareth-Büreau anberaumt, zu welchem die Offerten-Abgeber persönlich zu erscheinen eingeladen werden. Luxemburg, den 27 October 1837.

Königliche Preußische Garnison-Lazareth-Commission.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.